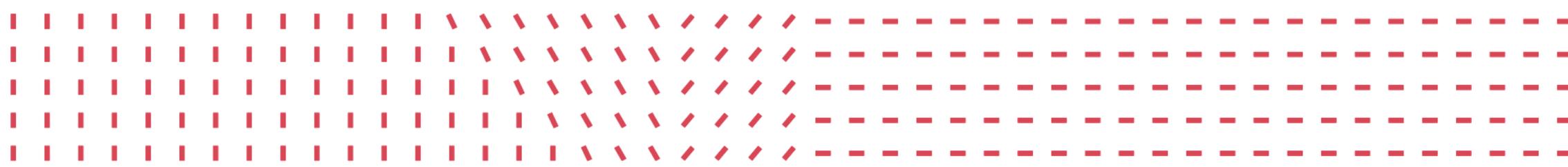


**Consultation en ligne «intégration et lutte contre le racisme» :
restitution des résultats**

Carole Stehlin et Nicolas Grosjean, *Interface Politikstudien Forschung Beratung SA*

14 février 2023



Introduction

Ce document fait part de l'analyse des résultats de la consultation en ligne «intégration et lutte contre le racisme». Il complète le compte-rendu de la journée de concertation du 8 novembre 2022. Ces deux documents constituent le produit de l'accompagnement par Interface du processus relatif au PIC III dans le Canton de Genève.

Structure

Après avoir précisé le profil des répondantes et répondants, les résultats sont présentés selon les 6 thématiques du PIC III :

- Première information, conseil et évaluation des besoins d'intégration
- Protection contre le racisme et les discriminations
- Vivre-ensemble
- Enfance (0 à 15 ans)
- Langue et formation
- Employabilité

Enfin, une conclusion synthétique est réalisée.

Profil des participants et participantes à la consultation en ligne

Des questionnaires différents ont été adressés aux personnes répondant à titre professionnel (partenaires du BIE, associations et institutions) et celles à titre personnel (personnes intéressées par les questions liées à l'intégration). 269 personnes ont répondu au questionnaire adressé aux professionnelles et professionnels, 160 à celui adressé au grand public.

Personne répondant à titre...	Catégorie	Effectif (%)
professionnel	Membre d'une entité à but non lucratif (association, fondation, organisation, ONG, etc.) en lien avec l'intégration, la migration ou la lutte contre le racisme et les discriminations	142 (33%)
professionnel	Membre d'une administration, d'une institution étatique ou para-étatique	109 (25%)
professionnel	Membre d'une institution académique (université, haute école, etc.)	7 (2%)
professionnel	Membre d'une entité privée en lien avec l'intégration, la migration ou la lutte contre le racisme et les discriminations	4 (1%)
professionnel	Autre entité	7 (2%)
personnel	Personne intéressée par la thématique de l'intégration, de la migration ou de la lutte contre le racisme et les discriminations	100 (23%)
personnel	Personne utilisatrice d'une structure en faveur de l'intégration, la migration ou la lutte contre le racisme et les discriminations (par ex. cours de français ou d'employabilité, activités liées à la petite enfance, etc.)	56 (13%)
personnel	Autre personne	4 (1%)
	Total	429

Parmi les personnes répondant à titre professionnel représentant une «autre entité» figurent deux partis politiques, une entreprise privée d'assurance protection juridique, une école de langues, une institution de la petite enfance, un prestataire de service pour le BIE et une institution culturelle (théâtre). Parmi les «autres personnes» ayant répondu à titre individuel figurent deux personnes travaillant avec des personnes migrantes et une personne réfugiée.

Personnes participant à titre privé : caractéristiques socio-démographiques

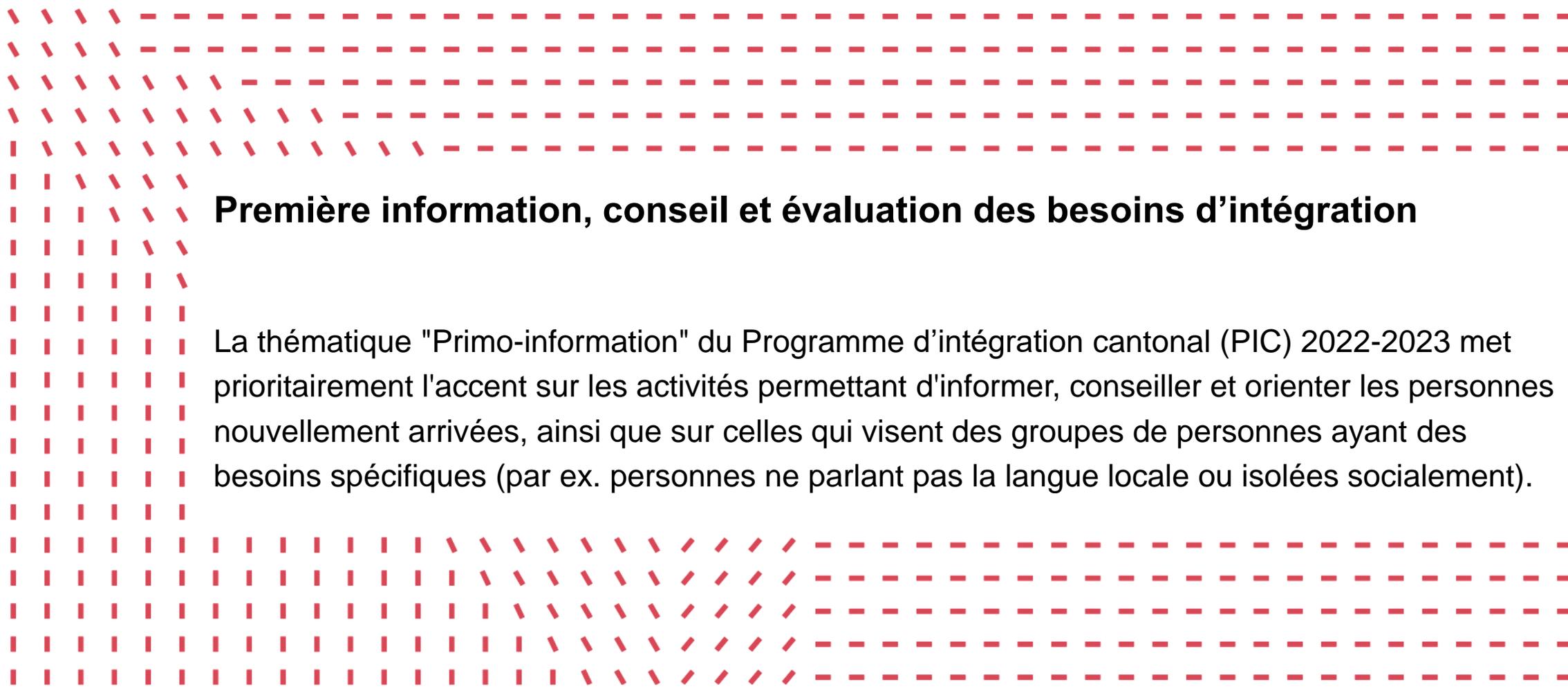
Critère	Réponse	Effectif (%)
Genre (N=82)	Femme	62 (76%)
	Homme	20 (24%)
	Autre	0 (0%)
Nationalité (N=84)	Suisse	42 (50%)
	Étrangère	42 (50%)
Niveau de formation (N=88)	0 à 6 année(s) de scolarité	7 (8%)
	7 à 12 années de scolarité	12 (14%)
	Formation professionnelle et/ou supérieure terminée(s)	18 (20%)
	Formation universitaire et/ou haute école	51 (58%)
Statut professionnel (N=90)	Employé/employée	39 (43%)
	Indépendant/indépendante	6 (7%)
	À la recherche d'un emploi	20 (22%)
	Au foyer	10 (11%)
	Étudiant/étudiante ou en cours de formation	4 (4%)
	Autre	11 (12%)
Nombre d'années dans le canton (N=123)	Moins de 4 ans	16 (13%)
	Depuis 4 à 7 ans	13 (11%)
	Depuis 8 à 10 ans	7 (6%)
	Plus de 10 ans	87 (71%)

50% des personnes ayant répondu à la consultation en ligne vivent à Genève et 11% vivent à Vernier. 21 autres communes sont représentées dans l'enquête, avec 1 à 2 personnes y vivant.

Le profil majoritaire est celui d'une femme, de nationalité suisse ou étrangère, au bénéfice d'une formation universitaire et/ou d'une haute école, employée et vivant dans le canton depuis plus de 10 ans.

38% des étrangers et étrangères sont originaires d'Europe, 36% d'Asie-Océanie, 19% d'Afrique, 5% d'Amérique du Sud et 2% d'Amérique du Nord et centrale.

La majorité dispose d'un permis de séjour de longue durée. 51% sont au bénéfice d'un permis C, 28% d'un permis B, 8% d'un permis N, 5% d'un permis F, 3% d'un permis S, 3% d'une attestation de délai de départ et 3% d'une autre catégorie de titre de séjour.

A decorative background consisting of a grid of red dashed lines. The grid is composed of vertical and horizontal lines that intersect to form a pattern of small squares. The lines are spaced evenly across the page, creating a subtle grid structure.

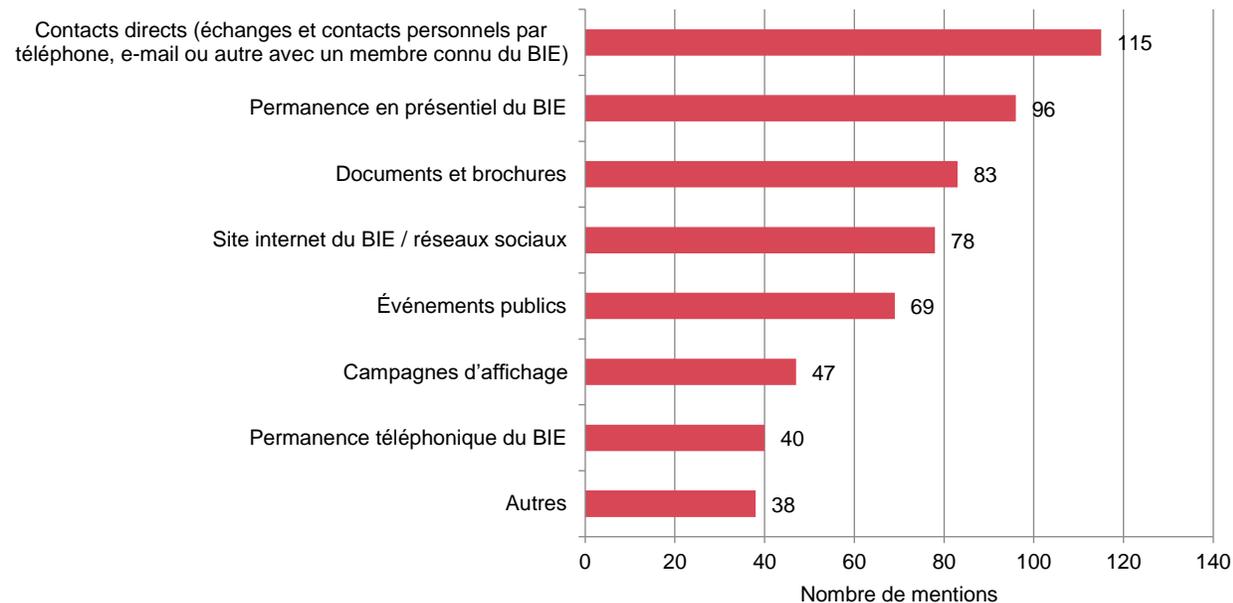
Première information, conseil et évaluation des besoins d'intégration

La thématique "Primo-information" du Programme d'intégration cantonal (PIC) 2022-2023 met prioritairement l'accent sur les activités permettant d'informer, conseiller et orienter les personnes nouvellement arrivées, ainsi que sur celles qui visent des groupes de personnes ayant des besoins spécifiques (par ex. personnes ne parlant pas la langue locale ou isolées socialement).

Adéquation des outils d'information

- 36% des professionnelles et professionnels interrogés ont identifié des manques dans la communication du BIE en matière de primo-information (N=142). Les principales critiques concernent le manque de visibilité des informations existantes (pour les groupes cibles mais aussi les professionnelles et professionnels).
 - La navigation sur le site web du BIE n'est pas aisée et interactive ; les supports papier ont une trop grande importance.
 - Il convient de veiller à ne pas noyer les usagers et usagères dans trop d'informations, de transmettre des informations pratiques et à jour (par ex. les groupes Facebook comme outil le plus utilisé pour trouver un logement ne figurent pas dans le Guide pratique Bienvenue à Genève).
 - Certains documents de base ne sont pas traduits dans d'autres langues parlées à Genève (par ex. albanais, arabe, tigrigna, tagalog ou mongol).

D'après vous, quels sont les meilleurs moyens pour communiquer sur la primo-information auprès des usagères et usagers ? (plusieurs réponses possibles) (N=210)

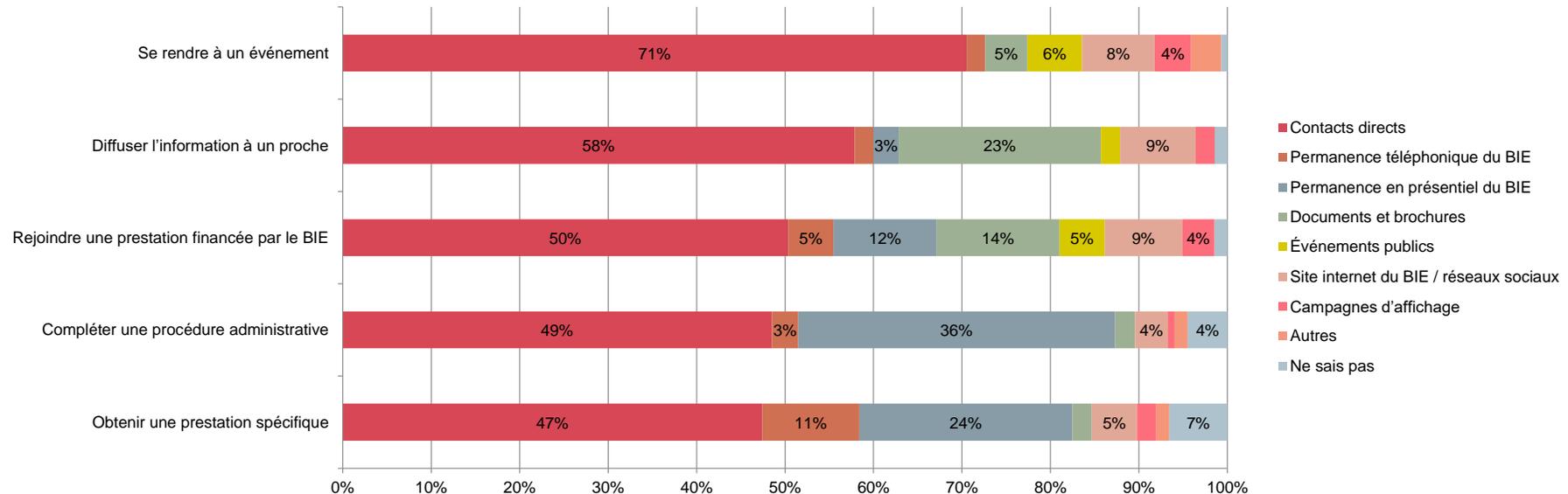


- Les moyens jugés les plus adéquats pour communiquer sur la primo-information sont les contacts directs et la permanence en présentiel du BIE.
- Parmi les autres moyens jugés efficaces, on retrouve le recours à des personnes relais, par ex. par la délégation de la tâche de primo-information aux associations communautaires (ce qui implique également une meilleure communication auprès de ces dernières par le BIE), par une visite du BIE directement au domicile de la personne, accompagné d'une personne parlant la langue d'origine du nouvel arrivant.

Adéquation des outils d'information et groupes cibles

- Les professionnelles et professionnels se sont prononcés sur l'adéquation des différents moyens d'information pour l'accomplissement de différentes actions par les usagères et usagers. Encore une fois, les contacts directs semblent être les plus adéquats pour communiquer sur la primo-information. En outre, les documents et brochures revêtent une importance particulière lorsqu'il s'agit de diffuser l'information à un proche. Les sites internet et réseaux sociaux peuvent à ce titre également jouer un rôle, mais moins important. La permanence en présentiel du BIE est particulièrement utile pour compléter une procédure administrative ou pour obtenir une prestation spécifique. La permanence téléphonique du BIE ne représente qu'une faible proportion des réponses.

D'après votre expérience, quels sont les meilleurs moyens pour encourager les usagères et usagers à... ? (N=150)



- Les groupes de population les mieux atteints par la primo-information (N=96) sont les hommes majeurs (78% des réponses), immédiatement suivis des femmes majeures (76%). Les personnes issues d'un regroupement familial (58%), les personnes mineures non-accompagnées (51%) et d'autres groupes de population (44%) sont moins bien atteints. Pour ces derniers, il s'agit des personnes âgées (2 mentions), des jeunes hommes et femmes – dont les étudiants (2 mentions), des personnes analphabètes (1 mention) ou encore des personnes récemment régularisées (1 mention). Il convient de relever que les avis ne sont pas tranchés, la majorité des réponses indiquant que ces groupes sont «plutôt» couverts ou «plutôt» non couverts.

Utilisation des outils d'information

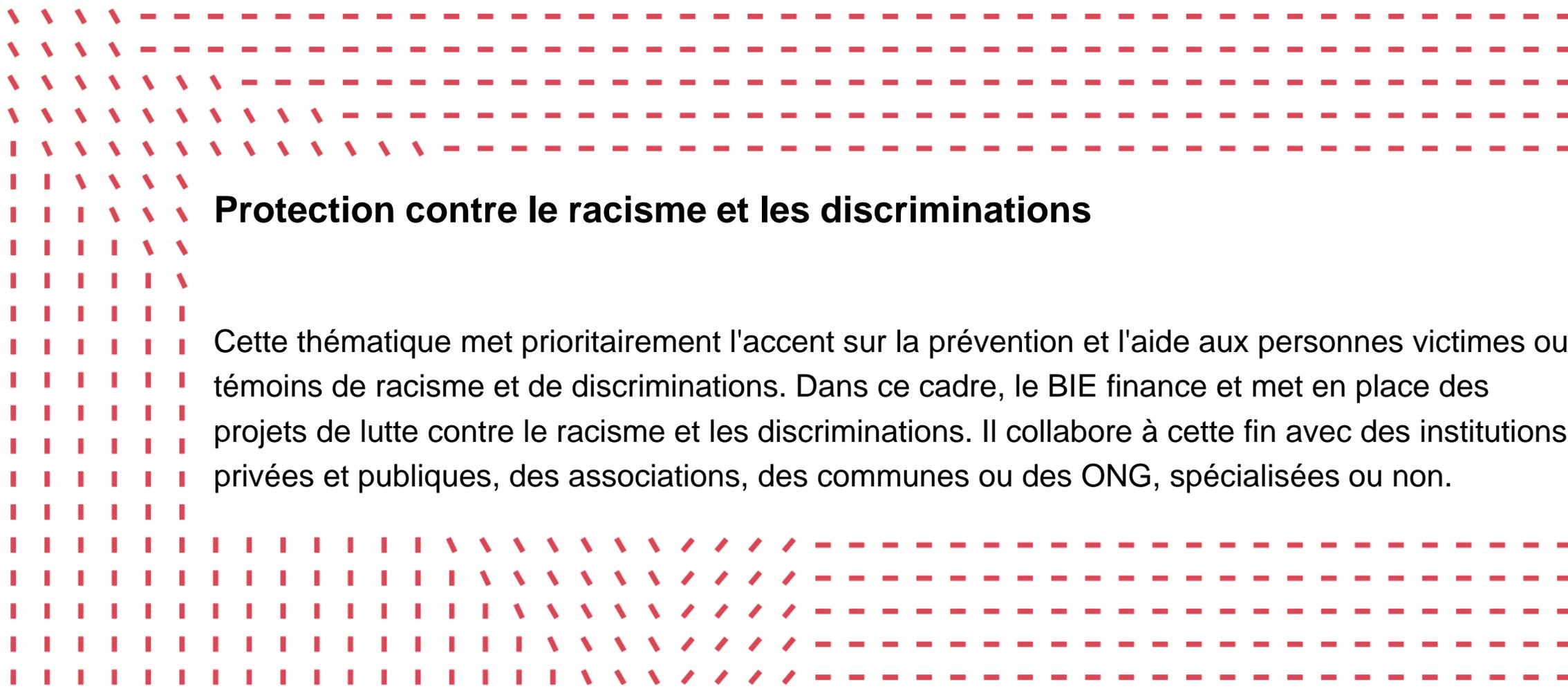
- 18% des personnes répondant à titre individuel ont déjà utilisé les cartes «Vivre à Genève – Carte multilingue en ligne pour personnes migrantes nouvellement arrivées» (N=114)
- L'illustration ci-dessous indique les brochures mises à disposition par le BIE les plus consultées parmi les personnes interrogées à titre individuel.



- Les brochures les moins consultées sont les brochures *Bienvenue à Genève* traduites en italien (4 mentions) et en portugais (3 mentions) ainsi que la brochure «Conseil conjugal, médiation familiale, thérapie de famille, conseil parental pour familles migrantes» (4 mentions). Toutes les autres brochures ont été mentionnées entre 7 et 12 fois.

Analyse et conclusion sur la primo-information

- Les contacts directs et personnels sont les modes de transmission de l'information à privilégier pour toutes les prestations qui relèvent de la primo-information. Ces contacts peuvent (voire, doivent) également passer par des *personnes-relais* qui appartiennent à la même communauté que le nouvel arrivant.
- Selon l'avis des professionnelles et professionnels interrogés et d'après les réponses des personnes interrogées à titre individuel, la documentation mise à disposition par le BIE n'est pas particulièrement connue du grand public.
- Les efforts en matière de primo-information doivent plus particulièrement porter sur les *personnes mineures non-accompagnées* ainsi que les *personnes issues d'un regroupement familial*. Il convient de vérifier dans quelle mesure les informations transmises sont également adaptées aux personnes âgées ainsi qu'aux jeunes adultes.



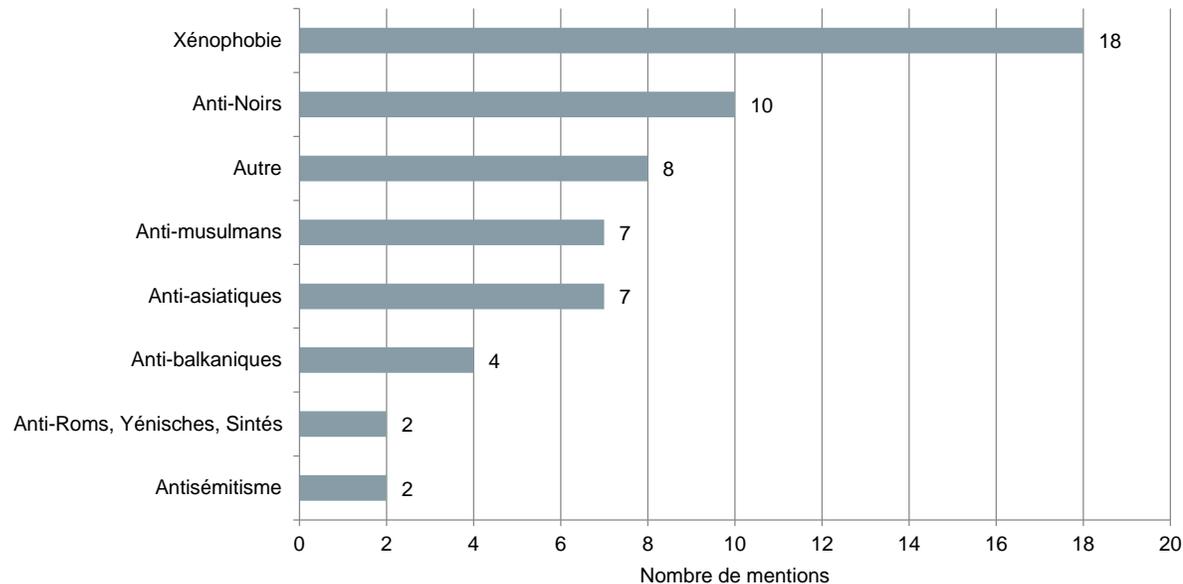
Protection contre le racisme et les discriminations

Cette thématique met prioritairement l'accent sur la prévention et l'aide aux personnes victimes ou témoins de racisme et de discriminations. Dans ce cadre, le BIE finance et met en place des projets de lutte contre le racisme et les discriminations. Il collabore à cette fin avec des institutions privées et publiques, des associations, des communes ou des ONG, spécialisées ou non.

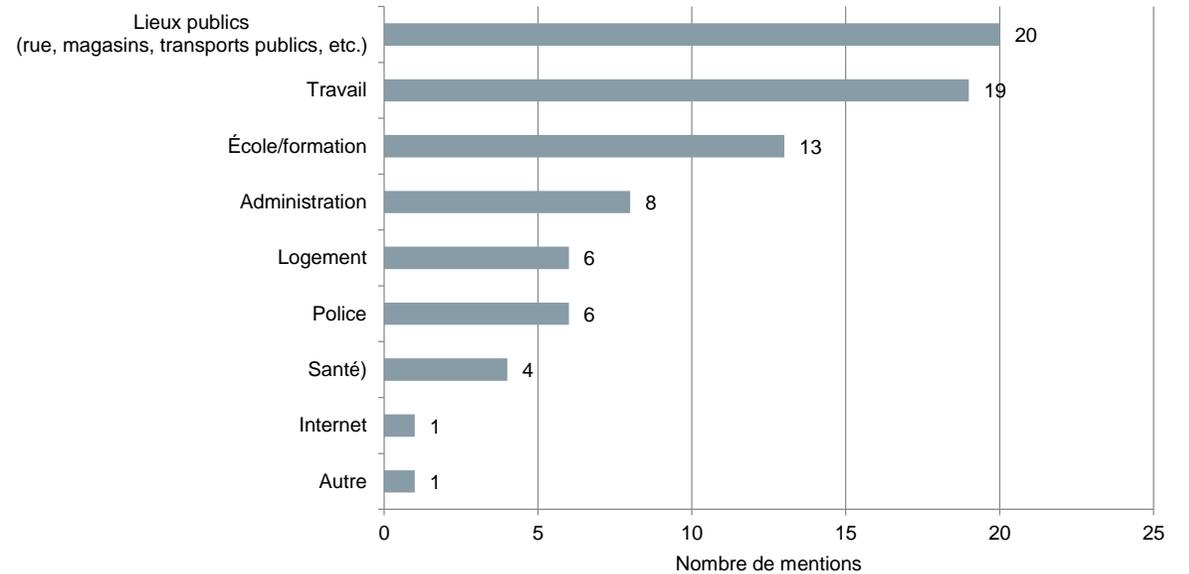
Victimes de racisme et/ou de discrimination

- Parmi les personnes répondant à titre individuel, 34% ont déjà été personnellement victimes de racisme ou de discrimination (N=130).
- Il a principalement été question de xénophobie et de racisme anti-Noirs. Parmi les réponses «autres», on retrouve le racisme et discriminations anti-métissage, anti-frontaliers ainsi que les discriminations envers les femmes*.

De quel(s) type(s) de racisme ou de discriminations avez-vous déjà été personnellement victime ? (N=44)



Dans quel(s) domaine(s) avez-vous été victime de racisme ou de discriminations ? (plusieurs réponses possibles) (N=44)

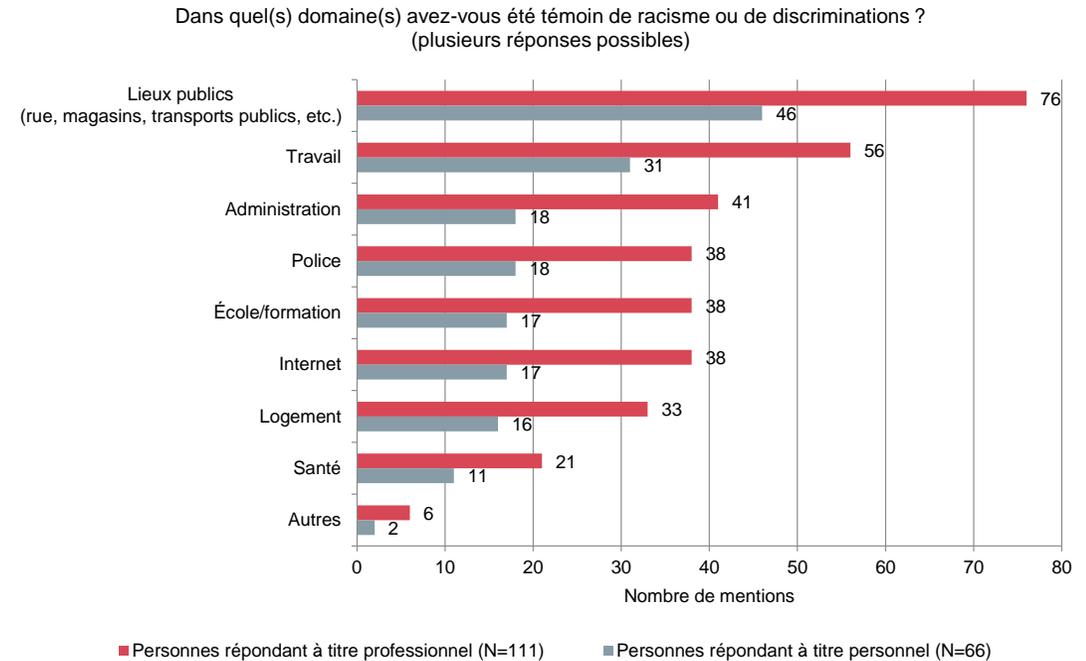
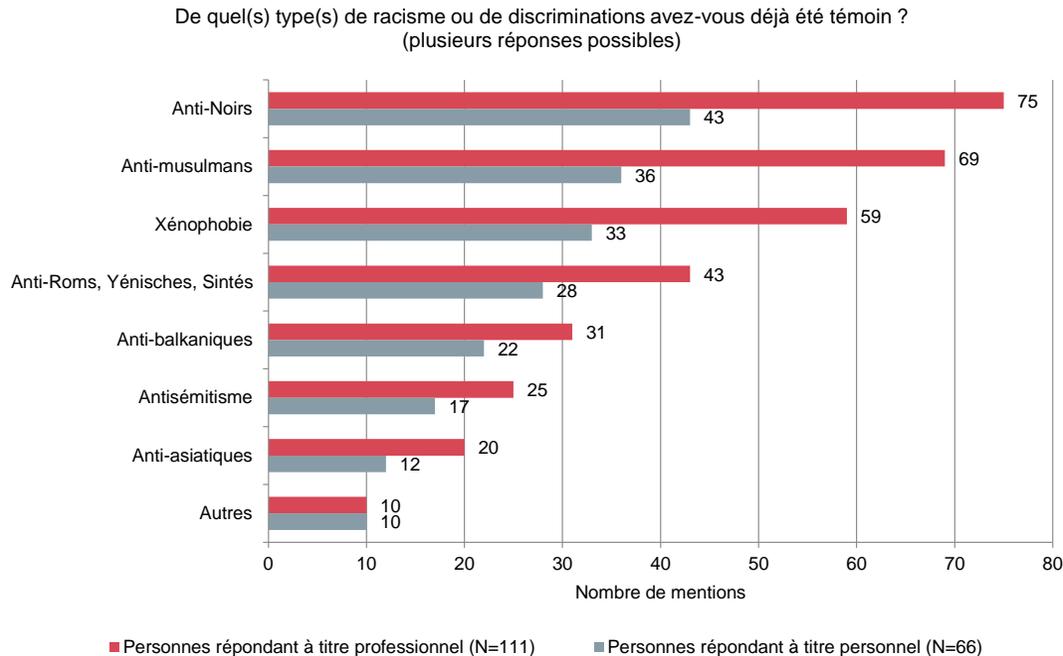


- Ces personnes ont principalement été victimes de racisme et de discrimination dans des lieux publics et au travail. Une personne a précisé avoir été victime de racisme et de discrimination dans son environnement privé.

*Les discriminations de genre n'ont pas fait l'objet de la consultation car traitées par d'autres études.

Témoins de racisme et/ou de discrimination

- Parmi les personnes répondant à titre professionnel, 73% ont déjà été témoins de racisme ou de discrimination (N=150). Parmi les personnes répondant à titre personnel, 53% ont déjà été témoins de racisme ou de discrimination (N=125).
- Pour les deux groupes de personnes interrogées, il a principalement été question de racisme anti-Noirs et anti-musulmans.
- Parmi les réponses «autres», on retrouve le racisme anti-latinos, anti-russophones, anti-arabes, anti-berbères, anti-russophones, anti-frontaliers, la glottophobie ainsi que les discriminations de genre*.



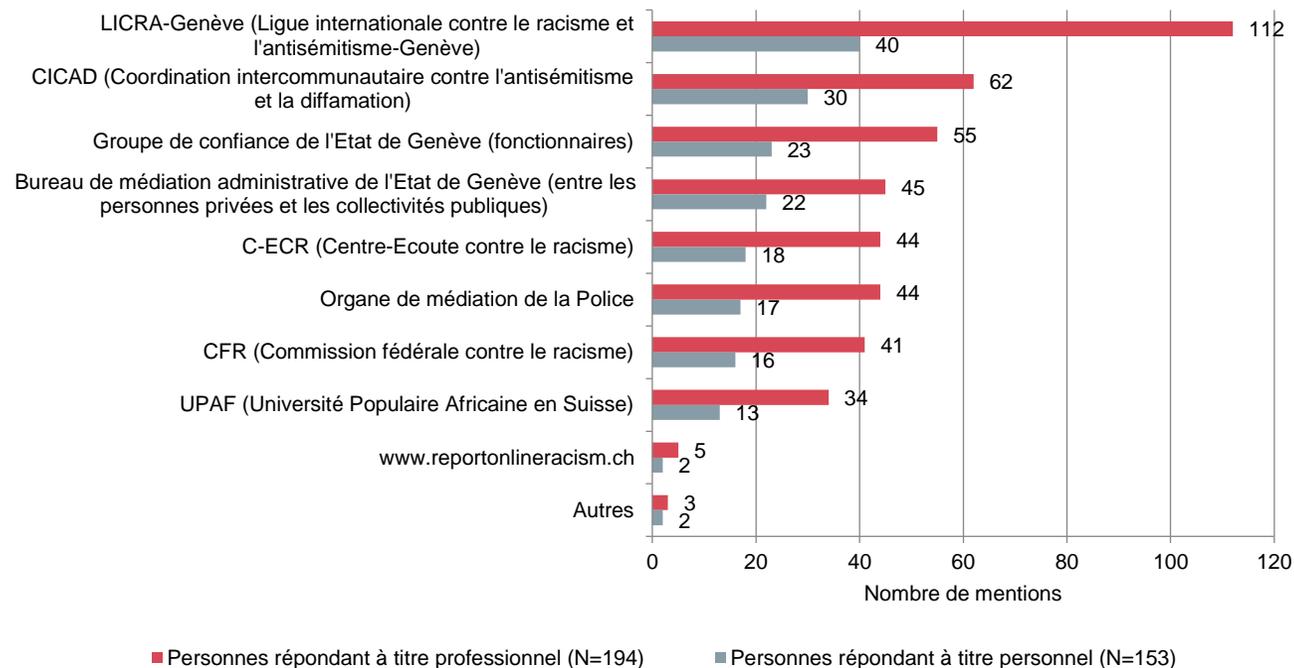
- Ces personnes ont principalement été témoins de racisme et de discrimination dans des lieux publics et au travail. Parmi les réponses «autres» figurent l’environnement privé (discussions), le voisinage, la vie associative, l’armée, la presse écrite ou encore les propos politiques.

*Les discriminations de genre n’ont pas fait l’objet de la consultation car traitées par d’autres études.

Connaissance des ressources en cas de racisme et de discriminations

- L'organisation en lien avec le racisme et les discriminations la plus largement connue des professionnelles et professionnels est LICRA-Genève. C'est également l'organisation la mieux connue des personnes répondant à titre personnel – même s'il convient de souligner qu'en comparaison, peu de ces personnes connaissent l'une ou l'autre des organisations mentionnées.

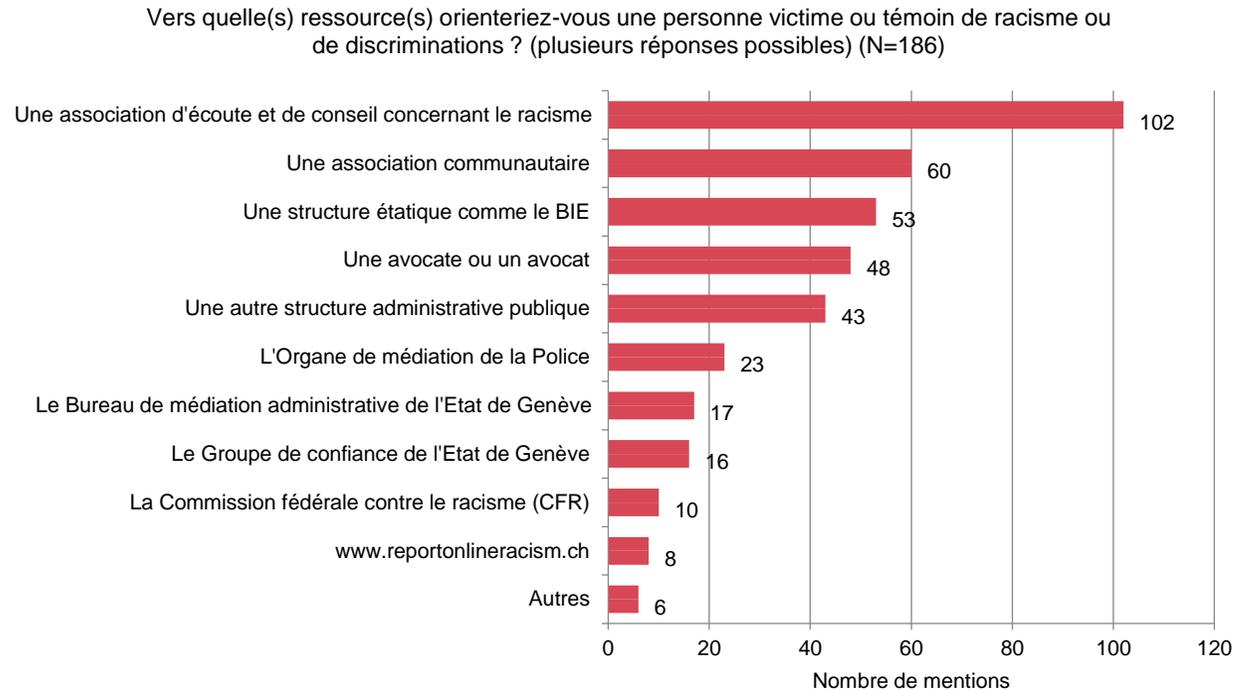
Parmi les organisations en lien avec le racisme et les discriminations ci-dessous, quelles sont celles que vous connaissez ou dont vous avez déjà entendu parler ?
(plusieurs réponses possibles)



- Peu de personnes, toutes catégories confondues, connaissent le site internet www.reportonlineracism.ch.
- Parmi les autres organisations mentionnées figurent l'UPA (Université populaire albanaise), mesemrom (association pour les Roms à Genève), un centre interculturel-religieux et SOS Racisme.

Recours aux ressources en cas de racisme et de discriminations

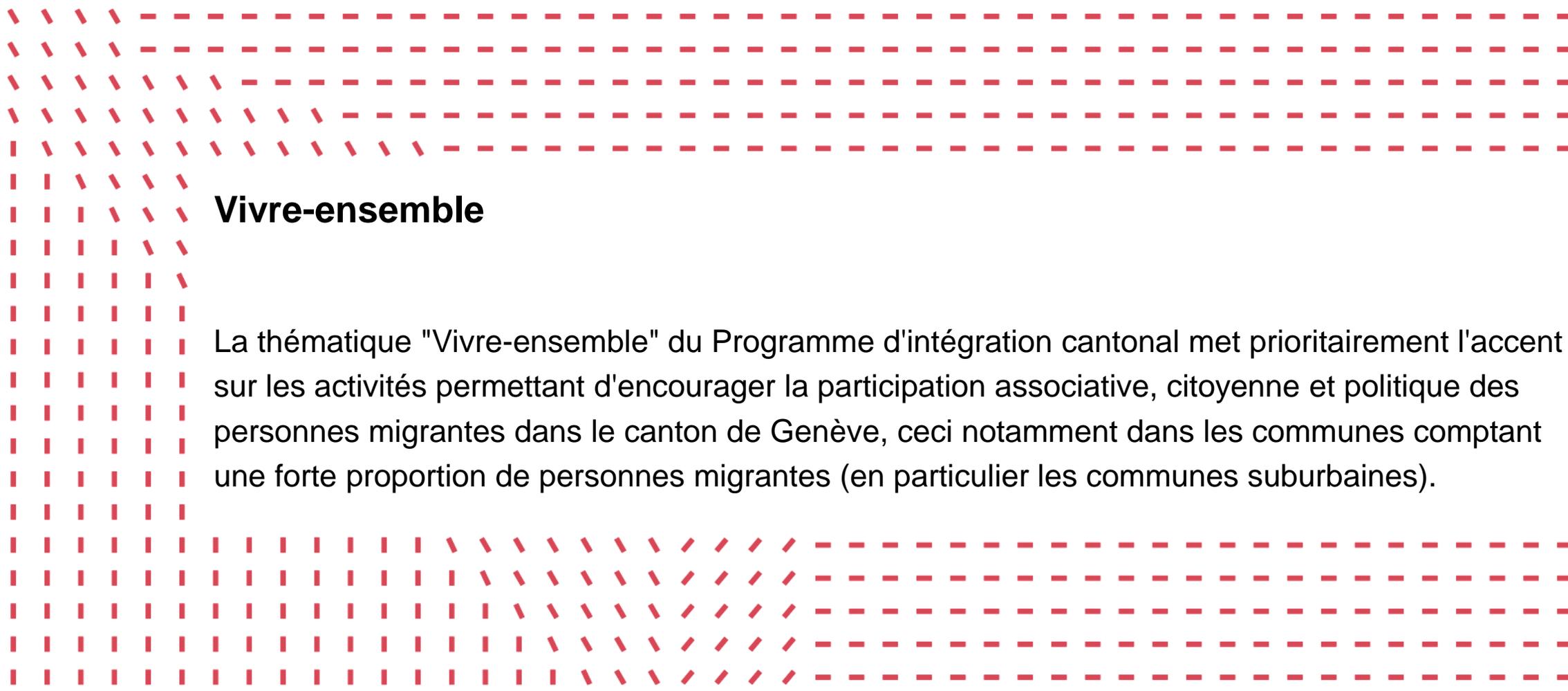
- En cas de racisme ou de discriminations, une majorité des professionnelles et professionnels interrogés orienterait les personnes concernées vers une association d'écoute et de conseil concernant le racisme (par ex. C-ECR, CICAD, UPAF, etc.).



- Parmi les autres organisations mentionnées figurent la permanence juridique du Silure, un ou une psychiatre/psychologue, des syndicats ou des partis politiques.

Analyse et conclusion sur la protection contre le racisme et les discriminations

- Les personnes victimes de racisme et de discriminations ont principalement souffert de xénophobie (au sens large) et de racisme anti-Noirs. Les personnes interrogées – qu’elles aient répondu à titre personnel ou professionnel – ont principalement été témoins de racisme et de discriminations anti-Noirs et anti-musulmans.
- Les deux principaux lieux de racisme et de discriminations sont les lieux publics (rue, magasins, transports publics) ainsi que le travail. L’école/les lieux de formation, l’administration, la police, le logement et Internet sont également fréquemment cités. La santé, même si moins citée, est également un lieu de racisme et de discriminations.
- LICRA-Genève est l’organisation en lien avec le racisme et les discriminations la mieux connue, aussi bien des professionnelles et professionnels que du grand public. Les associations d’écoute et de conseil concernant le racisme sont celles vers lesquelles le plus grand nombre se tourne(raient) en cas de racisme ou de discriminations avérées.

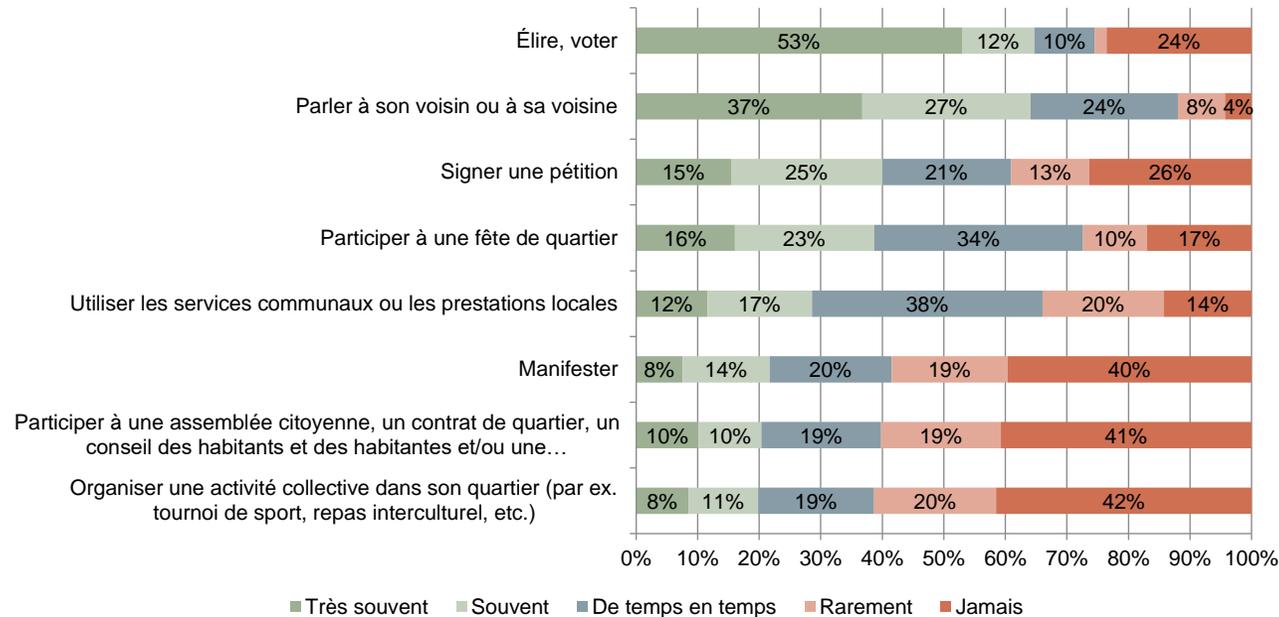


Vivre-ensemble

La thématique "Vivre-ensemble" du Programme d'intégration cantonal met prioritairement l'accent sur les activités permettant d'encourager la participation associative, citoyenne et politique des personnes migrantes dans le canton de Genève, ceci notamment dans les communes comptant une forte proportion de personnes migrantes (en particulier les communes suburbaines).

Participation dans le canton de Genève (I)

À quelle fréquence participez-vous aux moments/événements de votre voisinage/commune listés ci-dessous ? (N=120)



- Les personnes participant à titre personnel ont été interrogées sur leur participation citoyenne.
- La forme de participation la plus fréquente est l'élection et la votation (65% ont répondu «très souvent» et «souvent»). Il est intéressant de relever que dans le Canton de Genève, celles et ceux qui vivent depuis au moins 8 ans en Suisse disposent du droit de vote au niveau communal. Des résultats détaillés sont présentés à la page suivante.
- Ensuite, 64% des personnes interrogées parlent également (très) souvent à leur voisin ou voisine.

- Signer une pétition, participer à une fête de quartier et utiliser les services communaux/prestations locales sont des comportements adoptés par une majorité des personnes interrogées, à un rythme toutefois moins élevé que les deux premiers. En revanche, manifester, participer à une assemblée citoyenne (et similaire) ou organiser une activité collective dans son quartier sont des formes de participation relativement peu répandues.
- En outre, 56% des personnes interrogées affirment être membres d'un collectif ou d'une association (N=116), ce qui indique un fort engagement des personnes représentées dans l'échantillon. 14% affirment être membres d'un parti ou avoir été candidate ou candidat à une élection (N=118).

Participation dans le canton de Genève (II)

Le tableau ci-dessous explore le profil des personnes ayant répondu à la question « À quelle fréquence participez-vous aux élections ou votations ? » (question comportant le plus grand nombre de réponses «très souvent» ou «souvent»).

Participation aux élections ou votations	Très souvent ou souvent	De temps en temps	Rarement ou jamais
Nationalité suisse	40 (95%)	2 (5%)	0
Nationalité étrangère	8 (28%)	6 (21%)	15 (51%)
Résident depuis 8 ans ou plus	63 (78%)	10 (12%)	8 (10%)
Résident depuis moins de 8 ans	3 (14%)	0	18 (86%)
Nationalité étrangère et résident depuis 8 ans ou plus	6 (35%)	6 (35%)	5 (30%)

- De grands écarts peuvent être constatés entre personnes détenant la nationalité suisse (95% ont répondu «très souvent» et «souvent») et celles ne la détenant pas (28% ont répondu «très souvent» et «souvent»).
- Plus de 78% des personnes résidant depuis 8 ans ou plus élisent ou votent «très souvent» ou «souvent».
- Les personnes de nationalité étrangère vivant depuis 8 ans ou plus ne sont toutefois que 35% à élire ou voter «très souvent» ou «souvent». Elles sont presque autant à élire ou voter «de temps en temps» et «rarement» ou «jamais».

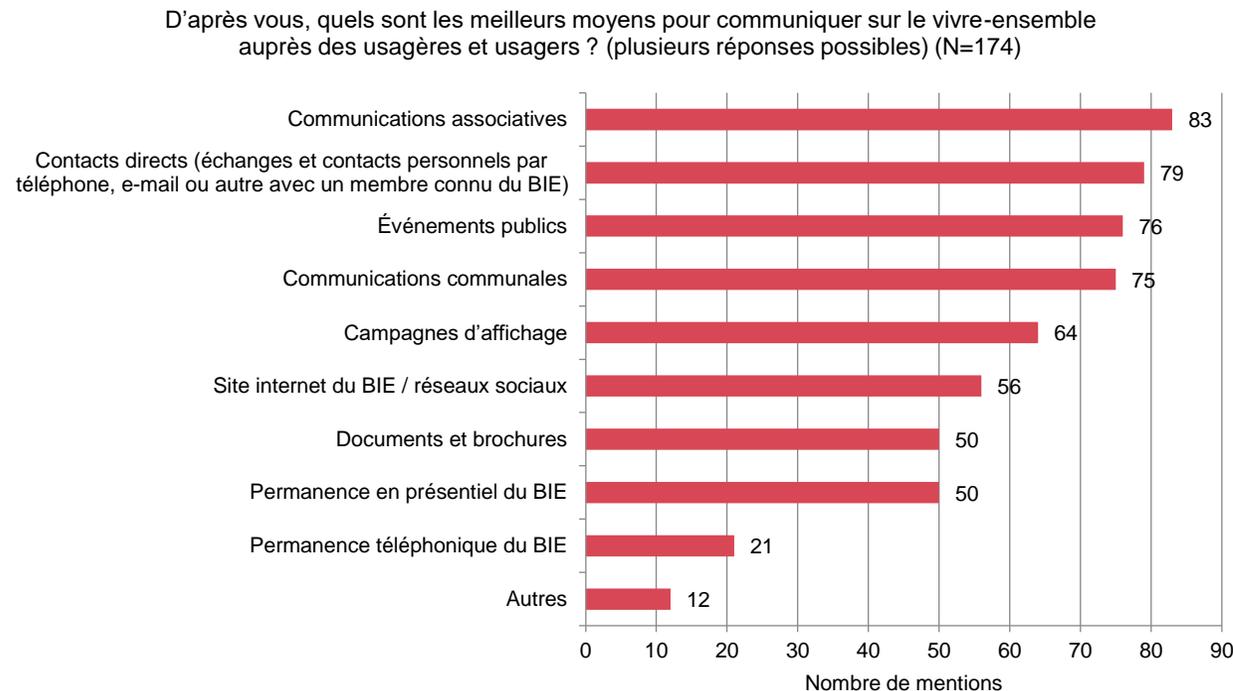
Le tableau ci-dessous explore le profil des personnes ayant répondu «rarement» ou «jamais» aux questions «À quelle fréquence prenez-vous part à des manifestations ; assemblées citoyennes/contrats de quartier/conseils des habitants/permanences du maire ou à l'organisation d'une activité collective dans le quartier ?» (questions comportant le plus grand nombre de réponses «rarement ou jamais»).

Participation «rarement» ou «jamais»	Manifester	Participer à une assemblée citoyenne, etc.	Organiser une activité collective dans son quartier
Nationalité suisse	20 (48%)	17 (42%)	23 (56%)
Nationalité étrangère	22 (63%)	26 (69%)	24 (67%)

- De manière générale, les personnes de nationalité étrangère sont plus nombreuses à ne participer que rarement ou jamais à l'un de ces moments/événements. La différence est particulièrement marquée lorsqu'il s'agit de participer à une assemblée citoyenne/contrat de quartier/conseil des habitants/permanence du maire.

Adéquation des outils d'information

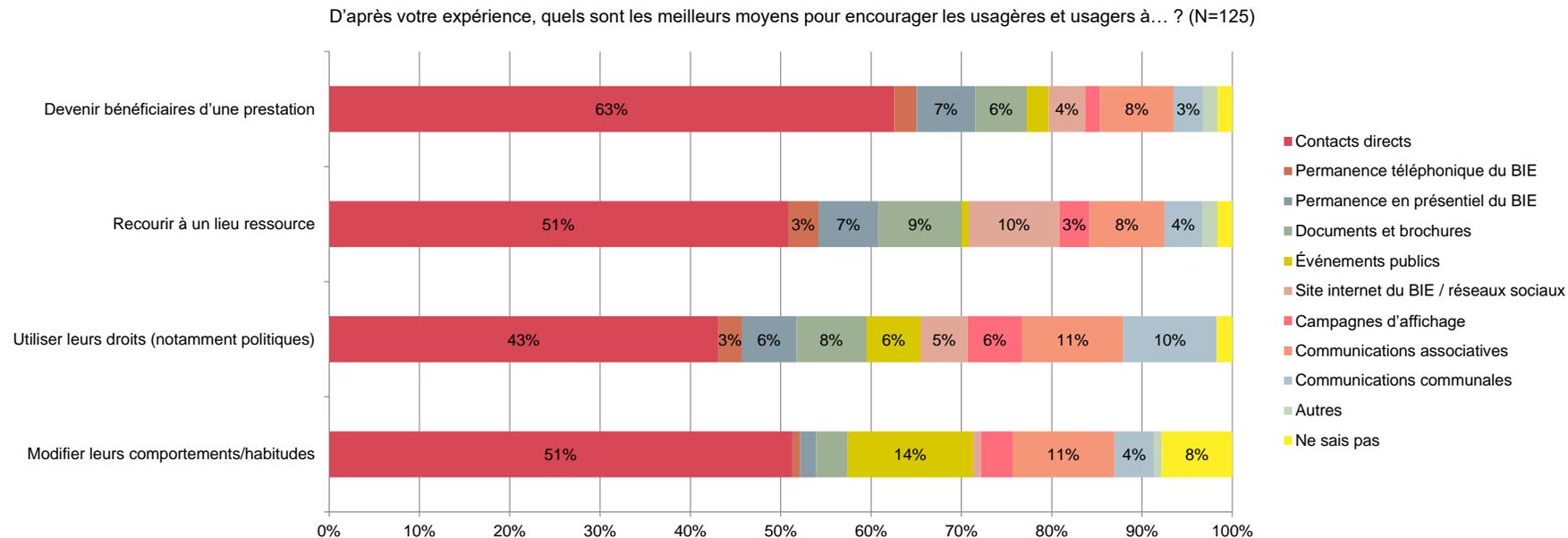
- 32% des professionnelles et professionnels interrogés ont identifié des manques dans la communication du BIE en matière de vivre-ensemble. Les principales critiques concernant le manque d'information sur le travail du BIE dans ce domaine et le manque de centralisation des informations concernant les activités associatives.
- Les moyens jugés les plus adéquats pour communiquer sur le vivre-ensemble sont les communications associatives, suivi des contacts directs, des événements publics ainsi que des communications communales.



- Parmi les autres moyens jugés efficaces, on retrouve principalement le recours à des personnes-relais sur le terrain, le déplacement vers le domicile de la personne en compagnie d'une personne appartenant à la même communauté ou encore le recours à des rituels.

Adéquation des outils d'information et groupes cibles

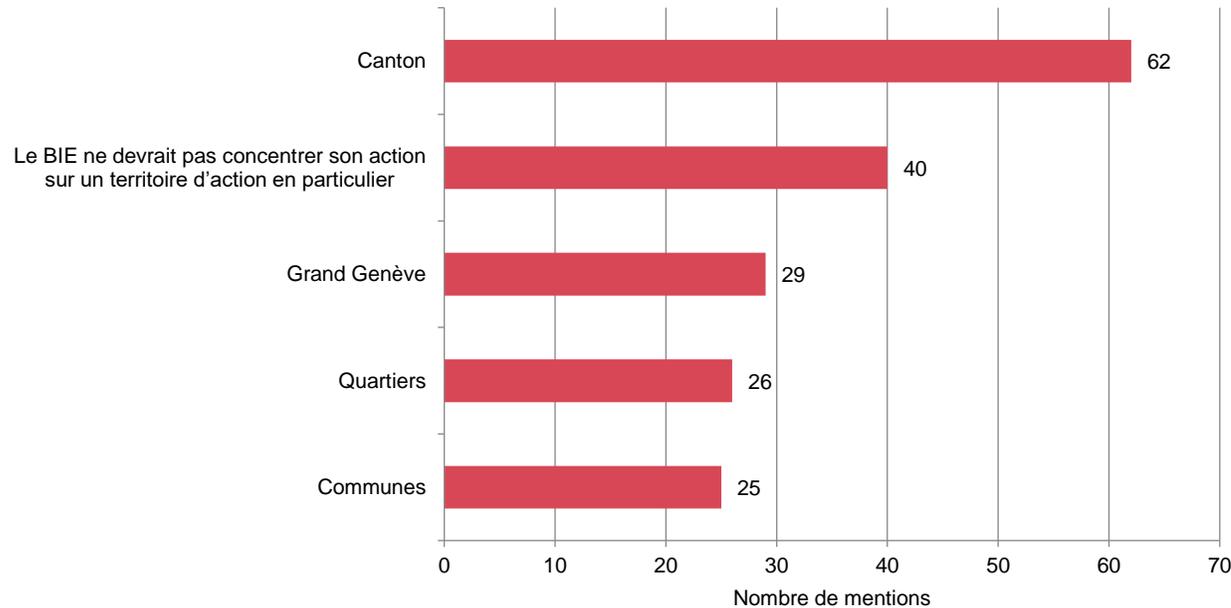
- Les professionnelles et professionnels se sont prononcés sur l'adéquation des différents moyens d'information pour l'accomplissement de différentes actions par les usagères et usagers. À nouveau, les contacts directs semblent être les plus adéquats pour communiquer sur le vivre-ensemble. En outre, les événements publics revêtent une certaine importance lorsqu'il s'agit d'amener les usagères et usagers à modifier leurs comportements. Les communications associatives sont également non négligeables, et peuvent également être entendues sous «contacts directs» par les personnes interrogées.



- Les groupes de population les mieux couverts par le BIE en matière de vivre-ensemble sont les personnes habitant des quartiers/communes urbaines (77% des réponses), les femmes (76%), les personnes avec moins de 8 années de résidence en Suisse (69%) et les jeunes (62%).
- Certaines communautés nationales (45%) (communautés Rom et albanaise ainsi que les personnes d'origine africaine et ou/musulmane), les seniors (45%) et les personnes socio-économiquement marginalisées (39%) sont moins bien couverts. Lorsqu'il a été demandé aux personnes ayant répondu à l'enquête de désigner la population la plus vulnérable lorsqu'il s'agit de vivre-ensemble, les personnes socio-économiquement marginalisées ont été désignées à une large majorité (74% des votes).

Territoires d'action du BIE et modalités de collaboration souhaitées

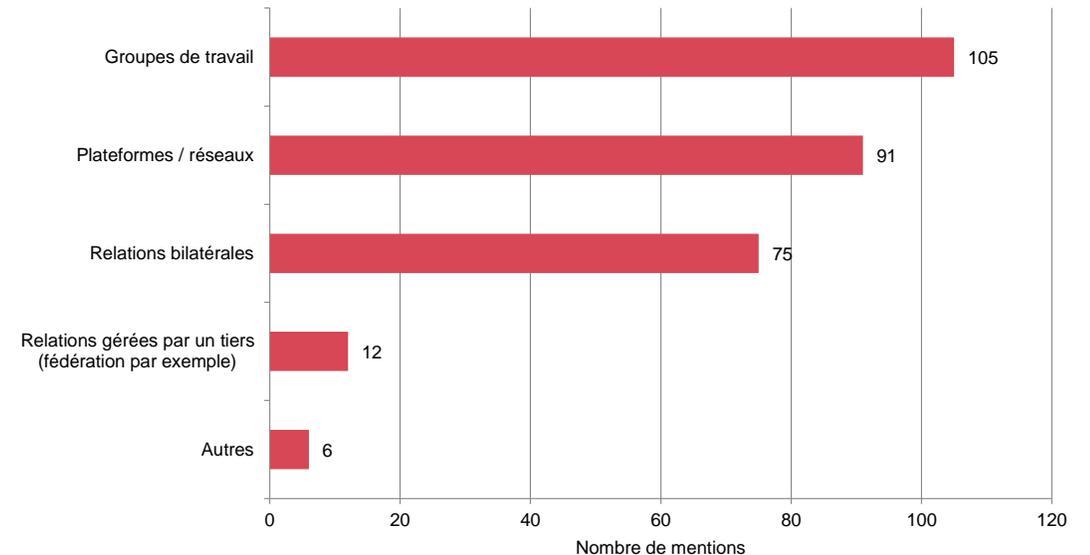
Selon vous, sur quel(s) territoire(s) l'action du BIE devrait se porter en priorité pour atteindre son public-cible ? (plusieurs réponses possibles) (N=169)



- Les partenaires du BIE souhaitent principalement collaborer avec ce dernier sous la forme de groupes de travail et de plateformes/réseaux. Les relations bilatérales sont également souhaitées par un nombre important de personnes. Parmi les autres relations suggérées figurent des formations ou une meilleure implication des associations.

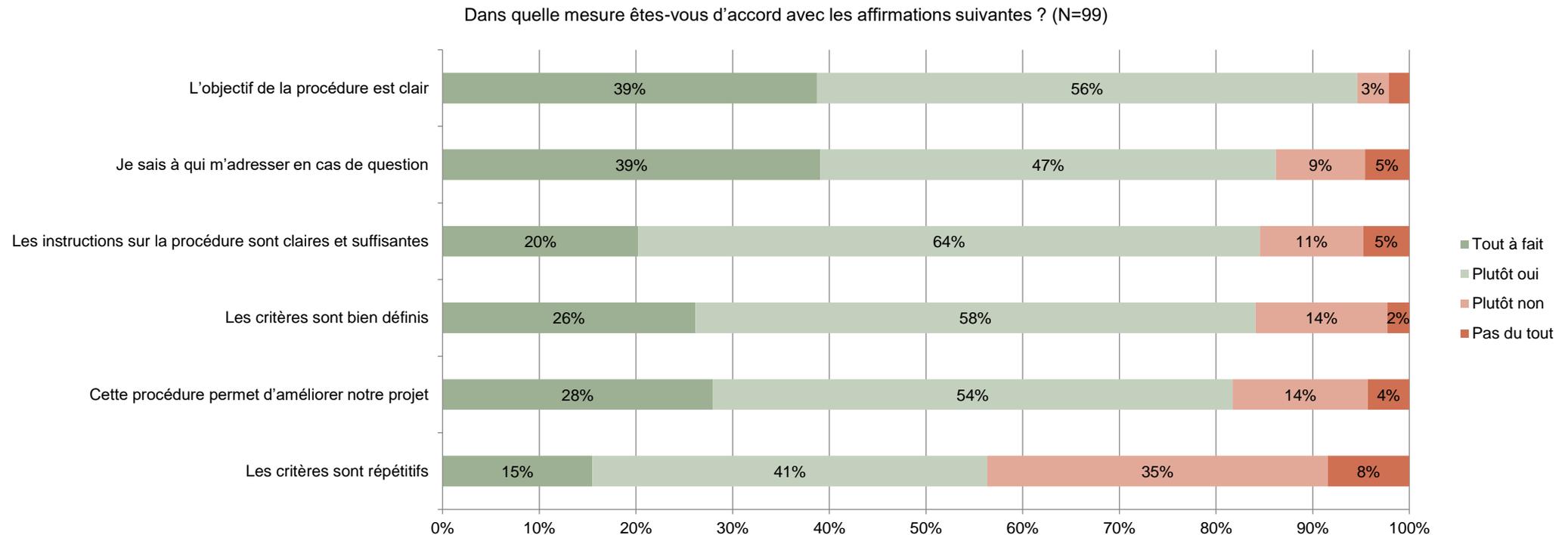
- Les professionnelles et professionnels interrogés estiment que, pour atteindre son public cible, l'action du BIE devrait se porter en priorité sur l'ensemble du territoire du canton. Certaines communes et quartiers ont plus précisément été cités : Vernier, Versoix, Meyrin, Onex, Lancy, Thônex, Anières, Genève.

Quelles modalités de collaboration sont souhaitées entre le BIE et ses partenaires ? (plusieurs réponses possibles) (N=177)



Appréciation de la procédure de remise du rapport d'exécution au BIE

- Lorsque le BIE finance un projet, il est demandé aux organismes bénéficiaires du financement, une fois le projet terminé, de rendre un rapport d'exécution basé sur certains critères (objectifs, publics-cibles définis, incitations à la participation des publics-cibles, moyens utiles d'information, durabilité des actions, impact des actions, communication externe).



- De manière générale, l'objectif de la procédure est clair pour la quasi-totalité des organismes bénéficiaires du financement et ces derniers savent vers qui s'adresser en cas de question. Les instructions sur la procédure semblent également claires et suffisantes, les critères bien définis et la procédure utile pour l'amélioration du projet. Il convient de noter que le nombre de «plutôt oui» est important, ce qui indique un potentiel d'amélioration pour chacune de ces variables. En outre, les critères semblent répétitifs pour une majorité des personnes (56%). De plus, une personne fait remarquer qu'il n'y a pas suffisamment de transparence sur les montants attribués et les critères utilisés et qu'il est difficile de pérenniser les projets.

Analyse et conclusion sur le vivre-ensemble

État des lieux de la participation :

- Les personnes interrogées à titre personnel sont relativement bien impliquées dans la vie citoyenne. Plus précisément, elles prennent part aux élections et votations et sont bien intégrées dans le tissu local (discussion avec le voisinage, membre d'associations).

Périmètre d'intervention :

- La communication sur le vivre-ensemble devrait passer par des contacts directs avec le BIE, mais également avec les associations et avec les communes. Une plus grande centralisation des informations concernant les activités associatives est souhaitée.
- Les personnes socio-économiquement marginalisées, mais aussi les seniors et certaines communautés nationales, sont particulièrement vulnérables lorsqu'il s'agit de vivre-ensemble.
- Les professionnelles et professionnels interrogés estiment que le BIE doit concentrer son action sur le périmètre du canton, voire, ne pas définir de territoire d'action particulier. Certaines personnes ont tout de même identifié des communes et quartiers prioritaires.

Organisation du BIE et partenaires :

- Les formes de collaboration privilégiées entre les partenaires du terrain et le BIE sont les groupes de travail et les plateformes/réseaux. Une plus grande coordination des acteurs et actrices est souhaitée.
- La procédure de remise du rapport d'exécution au BIE est généralement bien comprise des responsables de projet, mais il conviendrait de revoir certains critères afin d'éviter les répétitions.

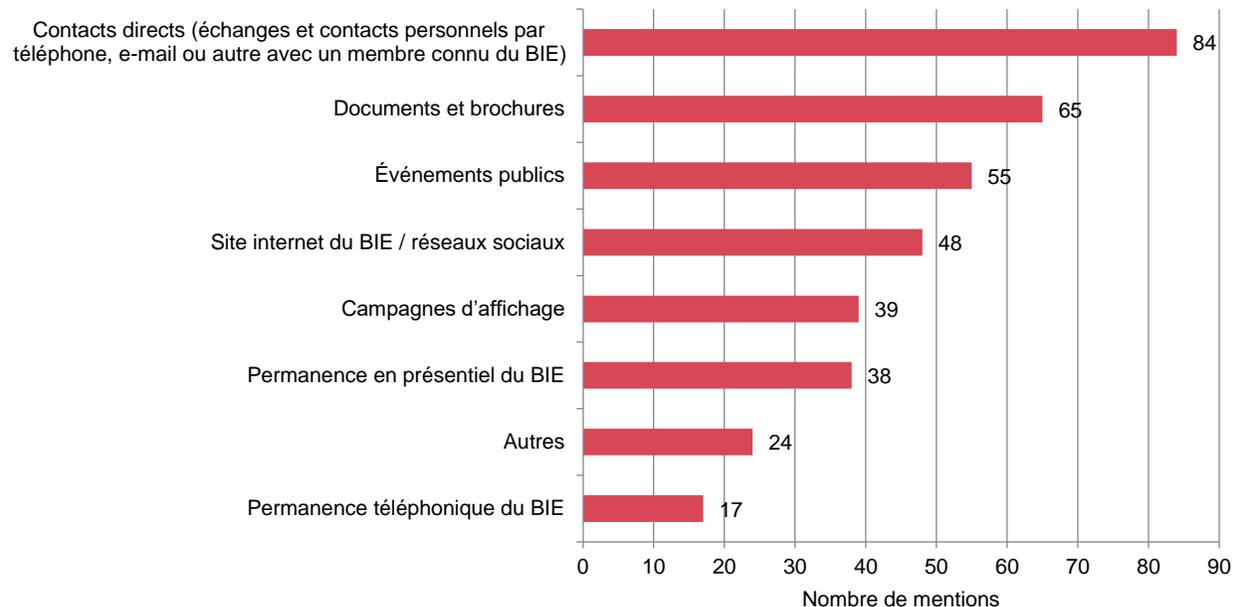
Enfance (0 à 15 ans)

Le BIE encourage la continuité et la complémentarité dans les mesures de développement de l'enfant puis de l'adolescent. Il s'agit de mettre en place des activités permettant aux personnes mineures de développer leurs aptitudes émotionnelles, motrices, sociales, cognitives et linguistiques jusqu'à l'âge adulte. En outre, le renforcement et la valorisation des compétences des parents sont prioritaires pour la thématique.

Adéquation des outils d'information

- 36% des professionnelles et professionnels interrogés ont identifié des manques dans la communication du BIE en matière d'enfance. Les principales critiques concernent le manque de communication sur les activités du BIE en matière d'enfance, le manque de communication auprès de certains groupes cibles (par ex. requérants d'asile mineurs non accompagnés, soutien des parents sans solution de garde d'enfants), le manque de communication dans des lieux spécifiques (maisons de quartier et crèches), le manque de communication par rapport à des thématiques spécifiques (soutien à la parentalité exercé par d'autres professionnels que les psychologues), le manque de lisibilité et d'accessibilité de la page du site web du BIE (par ex. pas de liste des associations intervenant dans ce domaine dans la rubrique «information primo-arrivants» du site web)
- Les moyens jugés les plus adéquats pour communiquer sur l'enfance sont encore une fois les contacts directs, suivi des documents et brochures.

D'après vous, quels sont les meilleurs moyens pour communiquer sur l'enfance auprès des usagères et usagers ? (plusieurs réponses possibles) (N=152)

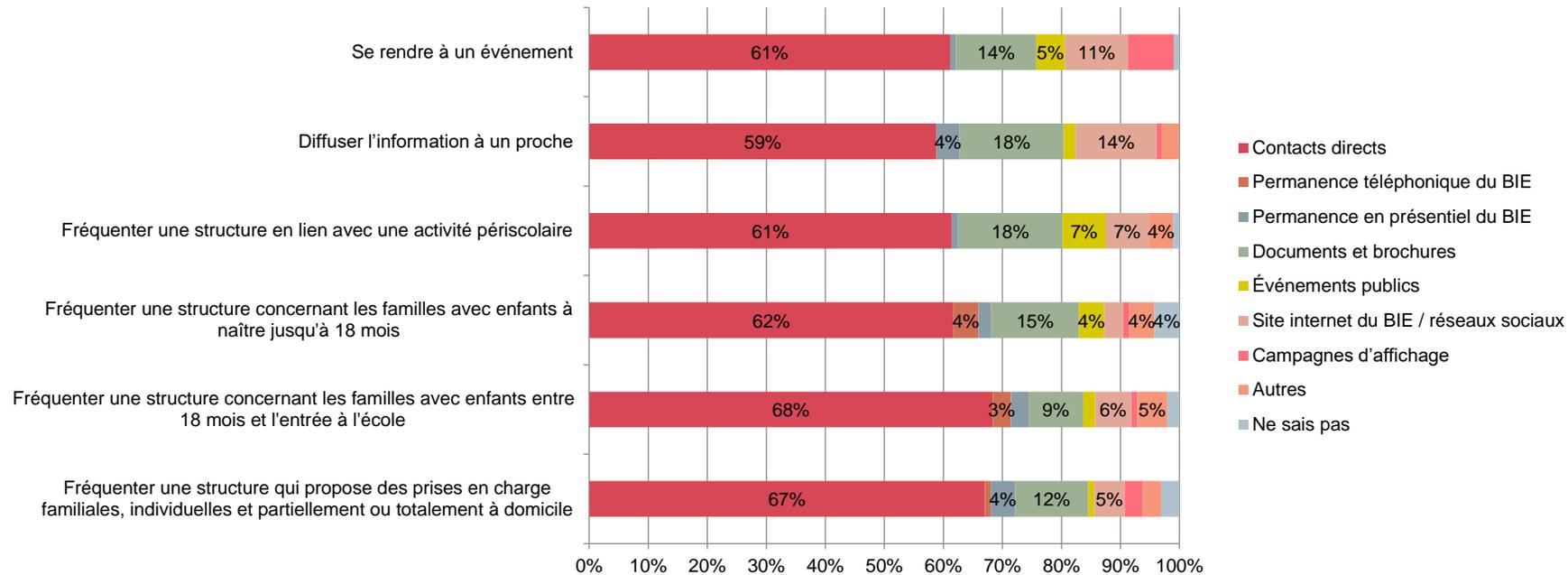


- Parmi les autres moyens jugés efficaces, on retrouve les événements dans les maisons de quartier, les médiatrices et médiateurs interprètes en lien avec l'AIS, le relais de l'information par les associations/les communes/les institutions scolaires et préscolaires, des groupes d'échanges avec des professionnelles et professionnels.

Adéquation des outils d'information et groupes cibles

- Les professionnelles et professionnels se sont prononcés sur l'adéquation des différents moyens d'information pour l'accomplissement de différentes actions par les usagères et usagers. Encore une fois, les contacts directs semblent être les plus adéquats pour communiquer sur l'enfance. En outre, les documents et brochures revêtent également une certaine importance. Le site internet du BIE et les réseaux sociaux sont plus particulièrement utiles pour diffuser l'information à un proche

D'après votre expérience, quels sont les meilleurs moyens pour encourager les usagères et usagers à... ? (N=104)



- Le groupe de population le mieux couvert par le BIE en matière d'enfance serait celui des enfants entre 4 et 7 ans (et leur famille) (71%).
- Lorsqu'il a été demandé aux personnes ayant répondu à l'enquête de désigner les populations les plus vulnérables lorsqu'il s'agit d'enfance, 68 personnes ont désigné les enfants de 1 à 3 ans (et leur famille), 64 les enfants de la naissance à 11 mois (et leur famille) et 60 les enfants entre 12 et 15 ans (et leur famille). Les enfants entre 4 et 7 ans (40 mentions) ainsi que les enfants entre 8 et 11 ans (28 mentions) ont moins été cités.

Transitions de l'enfant migrant et thématiques qu'il convient d'approfondir

Transitions qu'il convient particulièrement de soutenir selon les personnes interrogées (des plus mentionnées aux moins mentionnées) :

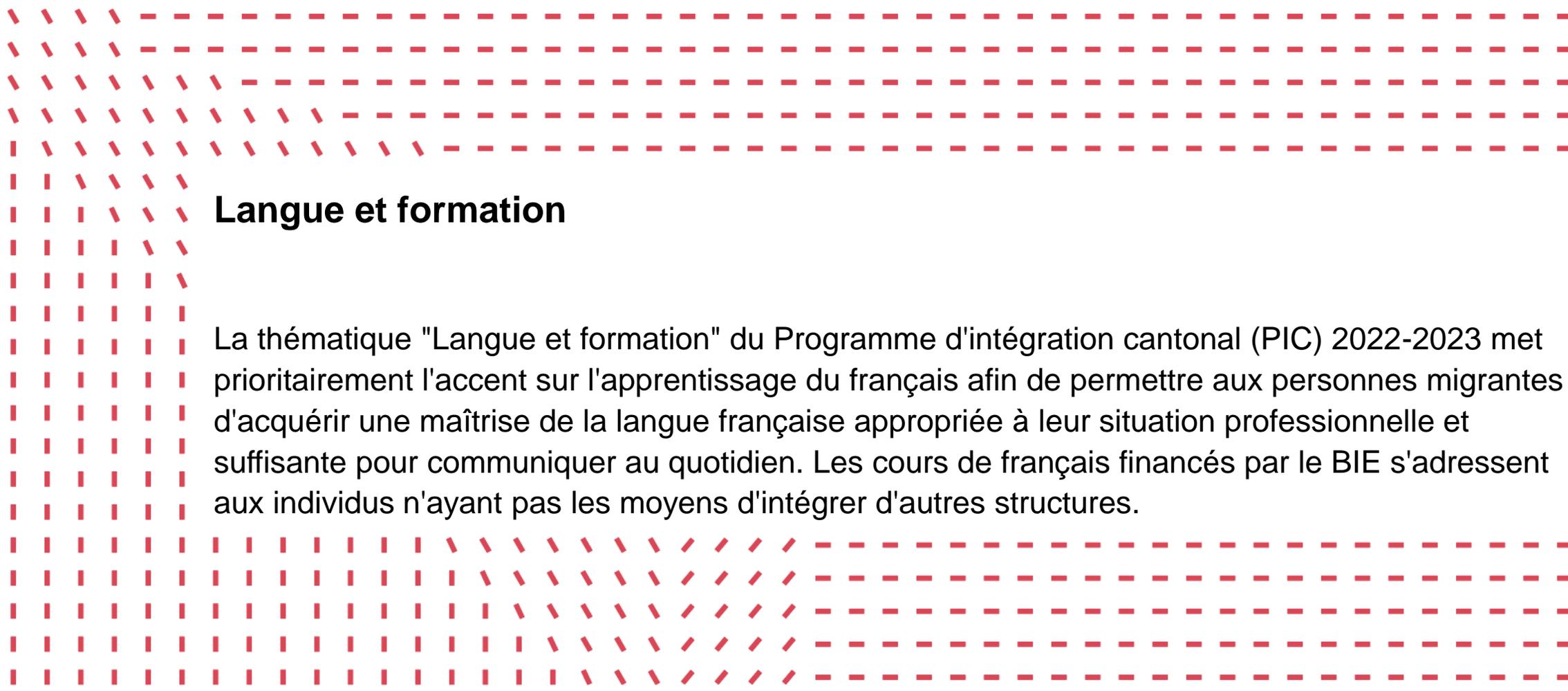
- Le passage à l'école
- Le passage du primaire au secondaire
- Le passage à la crèche/au jardin d'enfants – et le développement des solutions de garde pour les personnes n'y ayant pas accès
- Le passage à la puberté
- Veiller à accompagner les familles dans ces transitions de manière holistique (santé mentale et physique, accès aux ressources comme les vêtements, les livres, la culture, le sport, etc.) et à assurer l'égalité des chances (par ex. accès au matériel informatique) ; veiller également à les accompagner hors période scolaire
- Les déménagements et changements d'école/de classe
- La périnatalité, la naissance et l'apprentissage de la marche
- Le passage à l'insertion professionnelle

Thématiques qu'il convient d'approfondir selon les personnes interrogées (des plus mentionnées aux moins mentionnées) :

- La langue, la lecture et l'écriture (par ex. préapprentissage par le jeu, encouragement de l'aide à domicile pour les familles avec un parent analphabète)
- L'accompagnement de la parentalité et la prévention de l'épuisement parental
- La prévention concernant l'utilisation des écrans
- Les activités sportives et culturelles (par ex. dans le périscolaire)
- Les lieux d'accueil parents - enfants
- La valorisation de soi, la valorisation de la langue d'origine et le respect de la diversité (par ex. en formant les professionnelles et professionnels pour aider les enfants à trouver leur place dans des groupes déjà existants)
- La sensibilisation à la culture du lieu d'accueil, le savoir-vivre, le fonctionnement des établissements scolaires
- La préscolarisation et la scolarisation
- Les lieux d'écoute et d'échanges entre jeunes
- La place de l'enfant migrant dans la famille (par ex. l'enfant devient interprète, l'enfant se situe entre deux cultures)
- L'alimentation dès 1 an
- La laïcité

Analyse et conclusion sur l'enfance

- Les besoins de communication sur l'enfance sont multiples. Selon les personnes interrogées, il existe un potentiel de développement aussi bien au niveau des groupes cibles que des thématiques. La communication doit être réalisée dans des lieux stratégiques afin que parents et enfants soient le plus largement touchés.
- Une priorité doit être mise sur l'accompagnement des familles de la naissance jusqu'aux trois ans de l'enfant ainsi que des familles et jeunes âgés de 12 à 15 ans. Bien que ne faisant pas partie de la thématique enfance (0 à 15 ans), le groupe cible des jeunes de plus de 15 ans a également été cité, notamment au regard de l'insertion professionnelle.
- Un nombre de transitions important a été identifié. Ces transitions concernent les enfants et jeunes de tout âge ainsi que leurs parents. Les défis rencontrés doivent être appréhendés de manière holistique. Il convient par exemple d'être attentif à la place de l'enfant migrant dans la famille et le positionnement des parents face à l'évolution de cette place.

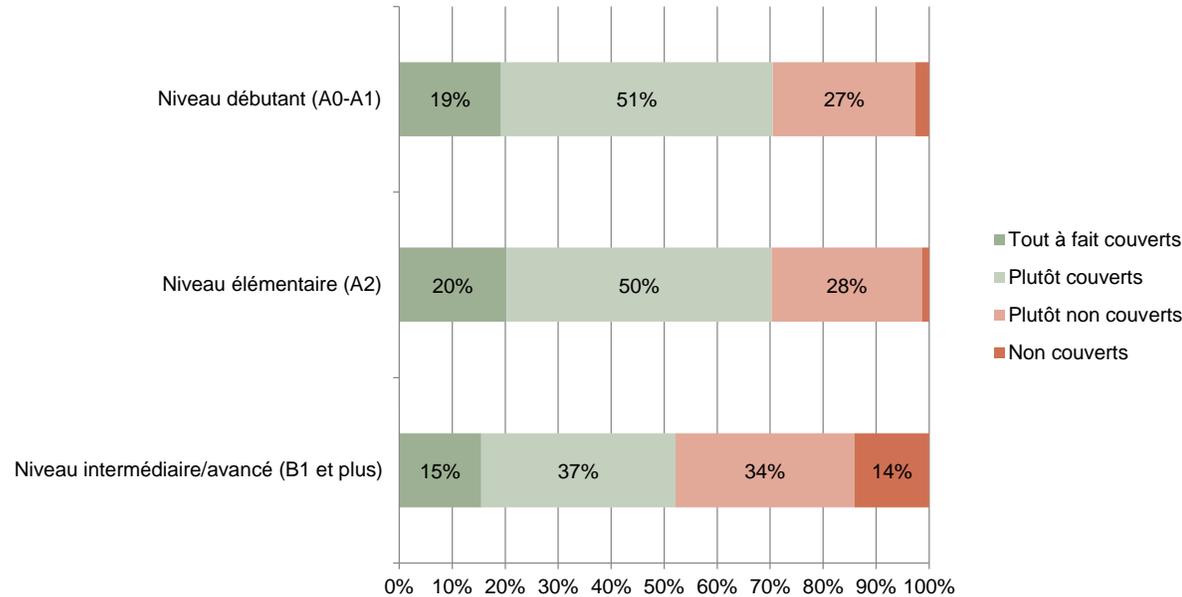


Langue et formation

La thématique "Langue et formation" du Programme d'intégration cantonal (PIC) 2022-2023 met prioritairement l'accent sur l'apprentissage du français afin de permettre aux personnes migrantes d'acquérir une maîtrise de la langue française appropriée à leur situation professionnelle et suffisante pour communiquer au quotidien. Les cours de français financés par le BIE s'adressent aux individus n'ayant pas les moyens d'intégrer d'autres structures.

Besoins dans l'encouragement des compétences de base

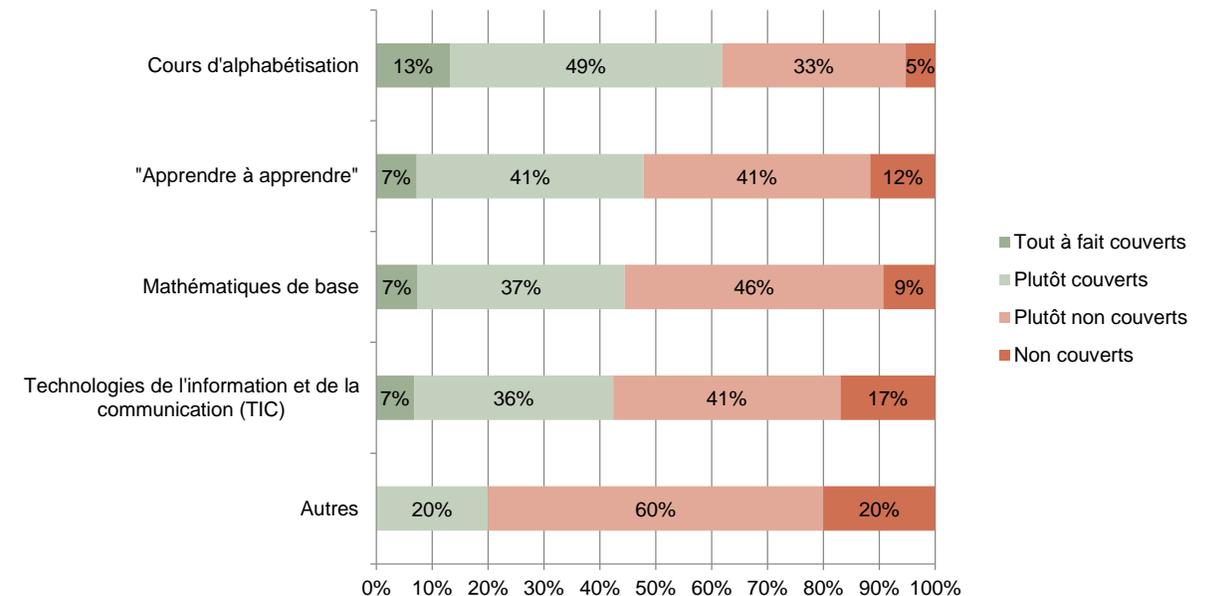
D'après vous, dans quelle mesure les offres actuelles de cours de français permettent-elles de couvrir les besoins de la population ? (N=79)



- Les besoins en matière d'alphabétisation sont relativement bien couverts par les cours existants. C'est moins le cas pour les autres compétences de base : moins de 50% des professionnelles et professionnels interrogés estiment que l'offre actuelle permet de répondre aux besoins de la population. Parmi les autres besoins identifiés figurent les cours de prononciation et d'expression (pas uniquement dans un but d'alphabétisation).

- Selon les professionnelles et professionnels interrogés, les besoins en matière de cours de français sont relativement bien couverts pour les niveaux A0-A1 ainsi que A2. Ils ne le sont que partiellement pour les niveaux B1 et plus.
- Ces constats sont partagés par les personnes interrogées à titre personnel (N=66) : 67% estiment qu'il y a suffisamment d'offres de niveau A0-A1, 68% de niveau A2 et 52% de niveau B1 et plus.

D'après vous, dans quelle mesure les offres actuelles de formation dans le domaine des compétences de base permettent-elles de couvrir les besoins de la population ? (N=82)



Formation et coordination des professionnelles et professionnels

- Selon les personnes interrogées, il conviendrait de mettre en place des formations destinées aux professionnelles et professionnels sur...
 - la meilleure compréhension des situations et défis rencontrés par chaque individu : sensibilisation aux enjeux rencontrés par les personnes migrantes, sensibilisation à l'hétérogénéité des groupes, sensibilisation à l'adaptation aux rythmes et possibilités d'apprentissage des personnes.
 - des compétences spécifiques : la médiation, le soutien à la parentalité, la formation à l'enseignement du français langue étrangère/des TIC/l'alphabétisation, la formation des aidants numériques (par ex. travailleur social).
 - plus globalement, la mise à jour des connaissances des formatrices et formateurs.

- En outre, 71% des professionnelles et professionnels interrogés estiment qu'il n'y a pas suffisamment de coordination entre les acteurs des domaines de l'encouragement linguistique et de la promotion des compétences de base.

Analyse et conclusion sur la langue et la formation

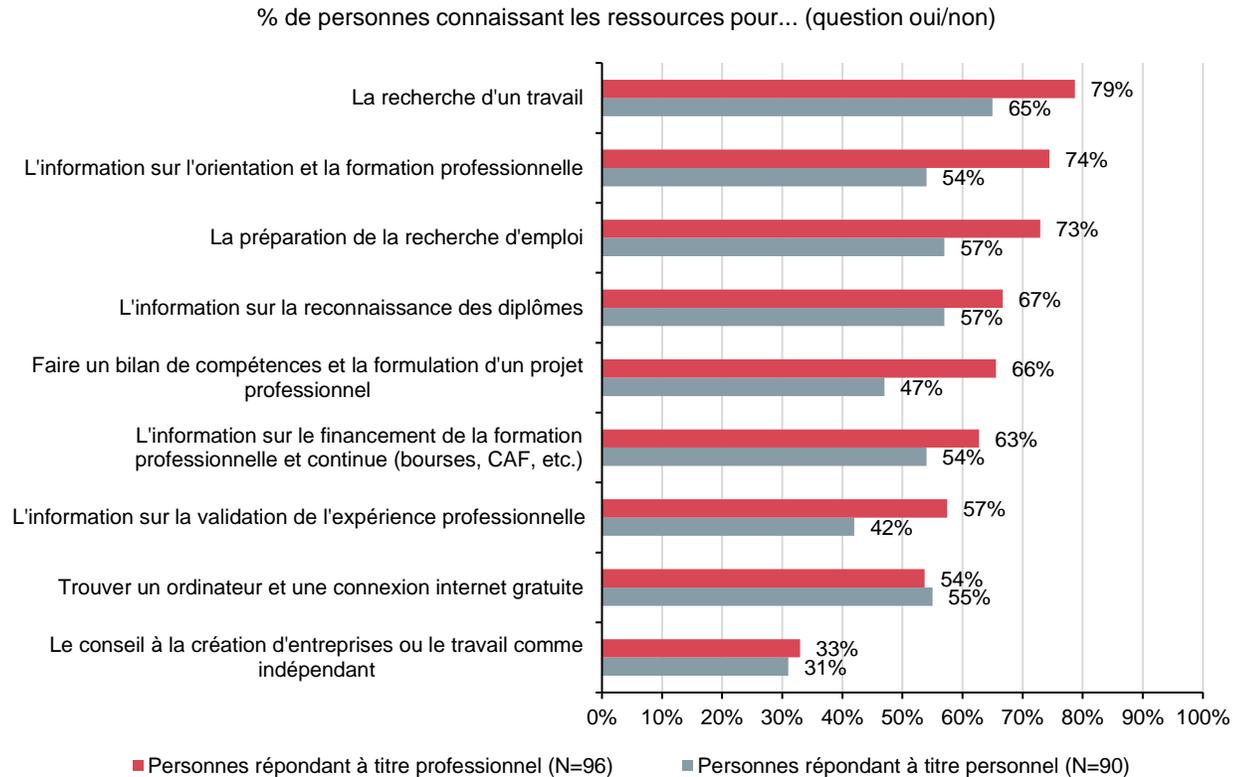
- En ce qui concerne l'encouragement linguistique, le nombre de cours de langue française niveau B1 et plus mériterait d'être augmenté.
- Pour ce qui est des compétences de base, le but de l'alphabétisation en soit ne suffit pas, il faut également insister sur la prononciation et l'expression. Le lien doit être fait avec l'encouragement linguistique. De manière générale, l'offre actuelle en matière d'acquisition des compétences de base est insuffisante pour répondre aux besoins de la population («Apprendre à apprendre», mathématiques de base, technologies de l'information et de la communication).
- Des besoins de formations destinées aux professionnelles et professionnels ont également été identifiés. Un nombre important concerne la meilleure compréhension de la situation et des défis rencontrés par chaque individu.

Employabilité

La thématique "Employabilité" vise à faciliter l'accès à l'emploi des personnes migrantes par des mesures permettant l'acquisition de premières expériences/emplois (tous niveaux de qualification) ainsi que l'accès à la formation (notamment personnes peu qualifiées). Les projets soutenus sous cette thématique doivent répondre à ces objectifs en complément aux offres d'insertion professionnelle des structures ordinaires (école, santé, formation, etc.).

Connaissances en matière d'employabilité

- 52% des professionnelles et professionnels interrogés connaissent la Permanence d'information et d'orientation du BIE (N=104). Seules 27% des personnes interrogées à titre personnel la connaissent (N=101).
- 68% des professionnelles et professionnels interrogés connaissent les prérequis avant de chercher un emploi (par ex. permis, niveau de français, secteurs d'activités selon compétences professionnelles, etc.) (N=100). 59% des personnes interrogées à titre personnel la connaissent (N=97).

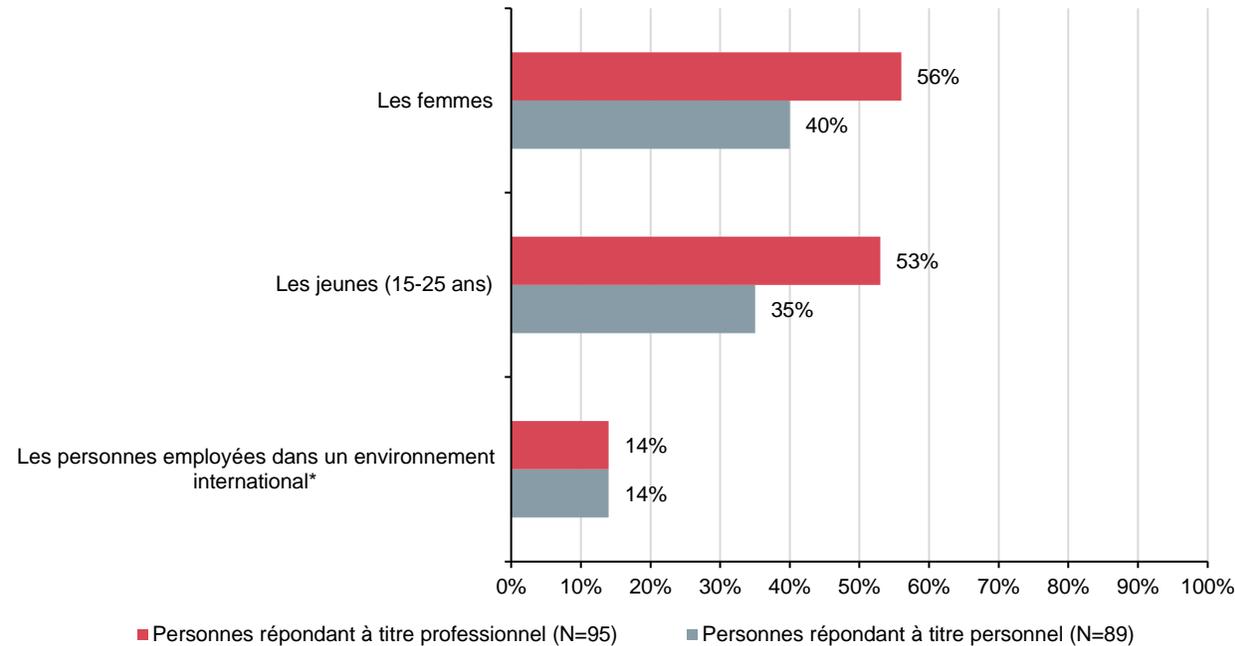


- La majorité des professionnelles et professionnels – mais aussi la majorité des personnes interrogées à titre personnel – connaissent les ressources pour la recherche d'un travail (agences de placement, sites internet, réseautage).
- Moins de la moitié des personnes interrogées à titre personnel connaissent les ressources pour faire un bilan de compétences et pour s'informer de la validation de l'expérience professionnelle.
- Seul un tiers des professionnelles et professionnels ainsi que des personnes ayant répondu à titre personnel connaissent les ressources pour la création d'entreprises ou le travail comme indépendant.

Connaissance des services spécifiques pour certains groupes cibles

- Les services spécifiques destinés aux femmes et aux jeunes sont connus par une courte majorité des professionnelles et professionnels. Ce n'est pas le cas des services destinés aux fonctionnaires internationaux qui ne sont que très peu connus.

% de personnes connaissant les services spécifiques destinés aux... (question oui/non)



* Les fonctionnaires internationaux, les personnes employées dans les missions permanentes et consulats, les organisations non gouvernementales (ONG) et les entreprises multinationales.

- Ces services sont moins connus par les personnes ayant répondu à titre privé, sauf lorsqu'il s'agit des services destinés aux fonctionnaires internationaux qui sont également connus de 14% des personnes interrogées.

Ressources manquantes dans l'employabilité

- 76% des professionnelles et professionnels interrogés identifient un manque de ressources dans le dispositif de l'employabilité. Plus particulièrement, la reconnaissance des acquis n'est pas toujours assurée (également pour les personnes sans autorisation de travail officielle ou ne remplissant pas tous les prérequis). Or, pour motiver les personnes migrantes à acquérir les compétences de base et donc s'insérer professionnellement, il faut leur permettre de se projeter, en leur offrant une image des possibilités offertes dans le canton. Les stages permettent à ces personnes de se projeter dans la réalité professionnelle suisse et d'en mesurer les exigences. De manière générale, les différents acteurs et actrices doivent être mieux coordonnés et l'information transmise de manière plus claire.
- Les personnes ayant répondu à titre personnel ont été interrogées sur les aides ou mesures ayant manqué dans le cadre de leur propre parcours d'insertion professionnelle (N=25) : ont été relevés, le manque de places en crèche, le manque d'accès à la formation, le manque d'aide/de références/de réseau pour trouver un emploi, la non-reconnaissance des acquis/diplômes, le manque d'empathie des professionnelles et professionnels en contact avec les migrants ou encore la non-maîtrise de la langue.

Analyse et conclusion sur l'employabilité

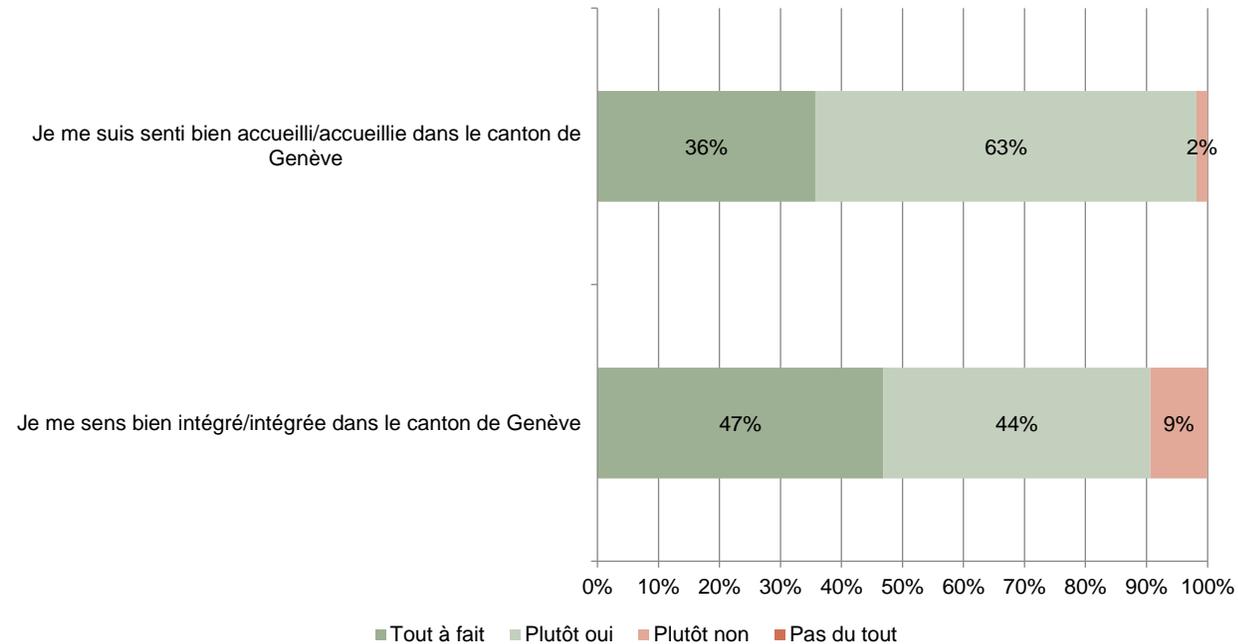
- La Permanence d'information et d'orientation du BIE est connue de la moitié des professionnelles et professionnels interrogés et par seulement un quart des personnes interrogées à titre personnel.
- Les prérequis pour la recherche d'un travail sont relativement bien connues de toutes et tous. En revanche, moins de 50% des personnes interrogées connaissent les ressources pour la création d'entreprises ou le travail comme indépendant.
- L'information communiquée sur l'employabilité doit être motivante et permettre aux personnes la consultant de se projeter. De nombreuses réponses sur les ressources manquantes en matière d'employabilité font écho au domaine de la langue et de la formation. Ces dernières sont en effet un prérequis pour accéder à l'emploi et sont donc également identifiées comme obstacles à l'employabilité par les personnes interrogées.



Conclusion

Conclusion

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? (N=64)



- La plupart des personnes interrogées à titre personnel se sentent «bien» ou «plutôt bien» accueillies et intégrées dans le canton de Genève. Aucune ne s’est sentie «pas du tout» accueillie ou intégrée.
- Parmi les facteurs de succès figurent la scolarisation effectuée en Suisse, les compétences de base en français, le temps écoulé en Suisse, les associations, le travail, la famille, les amis, la participation aux activités de quartier des parents et des enfants et plus globalement, un réseau social de proximité.
- Parmi les obstacles rencontrés, on retrouve la langue, une mauvaise communication sur les perspectives professionnelles ainsi qu’un manque d’opportunités de formation entraînant une démotivation, le manque de possibilités de faire des rencontres.
- Les personnes ayant répondu à titre personnel sont 47% à avoir déjà fréquenté une structure en faveur de l’intégration (N=75), dont des structures ou programmes de formation (Voie F, UOG, UPCGe, OSEO, UPA, programme horizon académique) et des espaces d’accueil et d’échanges (école des mamans, centre de la Roseraie, Espace Solidaire Pâquis, maisons de quartier, Maison Kultura, On va parler ensemble)

Conclusion

- 36% des personnes interrogées identifient un manque dans la communication sur la primo-information, 32% sur le vivre-ensemble et 36% sur l'enfance. Aucun écart en matière de communication ne peut donc être constaté entre les différentes thématiques. De manière générale, les informations produites devraient être plus visibles mais également être diffusées de manière ciblée. Les contacts personnels avec le BIE et les associations sont très importants pour transmettre les informations aux groupes cibles.
- Si un nouveau champ d'action avec financement propre au PIC devait être ajouté, 39% des personnes interrogées privilégieraient le logement et 38% la santé. Il n'y a donc pas de préférence nette entre ces deux champs thématiques. 5% privilégieraient l'aménagement du territoire et 17% ont mentionné un autre champ d'action. Parmi les autres champs d'action figurent des thématiques qui peuvent actuellement être reliées à des champs d'action déjà existants du PIC : enfance (intervention précoce, soutien à la parentalité, «santé culturelle»), employabilité (insertion professionnelle), vivre-ensemble (amélioration de la citoyenneté, création d'espaces intercommunautaires). L'intergénérationnalité, la culture et le sport ont également été mentionnés.
- Les résultats en matière de satisfaction quand à l'accueil (98%) et à l'intégration (91%) nécessitent quelques remarques complémentaires :
 - Ces résultats sont très encourageants et indiquent que la PIC va dans le bon sens.
 - Ces résultats sont cependant à prendre avec précaution. En effet, les personnes ayant répondu à titre personnel à l'enquête sont celles qui disposent vraisemblablement de bonnes compétences linguistiques et ont un accès à l'information et aux outils digitaux. En outre, certaines de ces personnes sont nées en Suisse ou y vivent depuis plus de 10 ans (50% ont la nationalité suisse).
 - Ainsi, les taux de satisfaction en matière d'accueil et d'intégration doivent être relativisés. Toutefois, les répondants restent de bons conseillers sur les adaptations et futures mesures à prendre.